Cinquante quatrième année. - N° 228 A Lundi 23 et mardi 24 novembre 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 914

34 – HÉRAULT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20200223. *Date de parution :* 17 novembre 2020.
Annonce numéro : 1272. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

533 625 695 RCS Montpellier.
ETHIQUE PERFUSION.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 8000.00 EUR.
Adresse : 289, Avenue des Razeteurs, Zac Via Domitia, 34160 Castries.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : ÉTHIQUE PERFUSION Société par Actions Simplifiée à Associée Unique au capital de 8 000 euros Siège social : 289, avenue des Razeteurs, ZAC Via Domitia - 34160 CASTRIES 533 625 695 RCS MONTPELLIER Société absorbée ———————— SADIR ASSISTANCE Société par Actions Simplifiée à Associée Unique au capital de 5 249 980 euros Siège social : Oncopole – 2 place Pierre Potier – 31100 TOULOUSE 444 678 122 RCS TOULOUSE Société absorbante PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 novembre 2020, la société ÉTHIQUE PERFUSION et la société SADIR ASSISTANCE ont établi le projet de fusion aux termes duquel la société ÉTHIQUE PERFUSION doit transmettre son patrimoine à la société SADIR ASSISTANCE par voie de fusion par absorption. L'évaluation des biens transmis à leur valeur nette comptable par la société ÉTHIQUE PERFUSION s'établit à : Actif : 947 386 euros Passif : 469 094 euros Actif net à transmettre : 478 291 euros Montant provisoire du Mali de fusion : -6 693 886 euros La société SADIR ASSISTANCE détenant 100 % du capital de la société ÉTHIQUE PERFUSION, et s'étant engagée à conserver cette détention en permanence jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, il ne sera procédé à aucun échange de titres et, en conséquence, à aucune augmentation de capital de la société absorbante. La fusion aura un effet immédiat à la date de la dernière assemblée générale qui approuvera l'opération au 1er janvier 2021 (la « Date d'Effet ») d'un point de vue comptable et fiscal. En conséquence, les Sociétés Participantes clôtureront leurs comptes sociaux au 31/12/2020 comme habituellement. La société ÉTHIQUE PERFUSION sera dissoute de plein droit, sans liquidation au jour de la réalisation définitive de la fusion. Le projet de fusion a été déposé pour la Société Absorbante au greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE en date du 6 novembre 2020 et pour la Société Absorbée au

greffe du Tribunal de commerce de MONTPELLIER en date du 5 novembre 2020. Les créanciers des sociétés ÉTHIQUE PERFUSION et SADIR ASSISTANCE disposent d'un délai de trente jours à compter de la présente publicité pour exercer leur droit d'opposition. POUR AVIS.

